

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION  
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°  
2464)

N° CL76

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Faucillon et Mme K/Bidi

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---